



Médiathèque municipale Madame de Sévigné :

REGLEMENT des PRETS AUX COLLECTIVITES 2018-2019

Puis-je bénéficier de ce service ?

Les professionnels*, exerçant à Vitré Communauté, peuvent emprunter gratuitement des documents pour les enfants, jeunes et adultes qu'ils encadrent.

Le titulaire de la carte est responsable des documents empruntés en son nom : il s'engagera donc, à respecter le règlement défini ci-après.

Comment s'inscrire ?

Le futur responsable de la carte se présente à la Médiathèque muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif professionnel. **Aucun abonnement ne peut avoir lieu en l'absence de ces documents.**

Si le responsable ne se déplace pas en personne, il devra néanmoins signer le bulletin d'inscription, fournir une photocopie de sa pièce d'identité et un papier signé de sa main désignant son mandataire.

L'abonnement est à renouveler chaque année civile ou scolaire (selon la catégorie). La pièce d'identité, le justificatif professionnel et la carte de bibliothèque de l'année écoulée sont à fournir pour actualisation.

Que puis-je emprunter ?

- ◆ Les **livres** de l'espace jeunesse et des autres espaces (conf. les catégories*).
- ◆ Les **CD** de tous les espaces (conf. les catégories*). Vous vous acquitterez des droits SACEM pour toute diffusion dans votre établissement : la médiathèque ne pourrait être tenue responsable de fraude vis-à-vis des droits d'auteurs.

Durée du prêt : 3 semaines (soit 21 jours)



Ne pas oublier

- ✗ Les retards entraînent une suspension de prêt.
- ✗ Il est possible de prolonger une fois la durée de prêt des documents.
- ✗ La carte est obligatoire pour tout emprunt.
- ✗ Diversifiez vos choix ! N'empruntez pas tous les documents sur un même sujet, svp !

La médiathèque sur internet :

www.bm.mairie-vitre.fr

Votre identifiant : pro.prenomnom

Votre mot de passe (par défaut) : mediatheque

Ce compte professionnel vous permet de visualiser vos prêts en cours ou passés, de réserver des documents, de faire des recherches dans notre catalogue, de faire des suggestions d'achats...

Médiathèque municipale Madame de Sévigné

1 rue du Bourg aux Moines
35500 Vitré
02 99 75 16 11
mediatheque@mairie-vitre.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi	15h-19h
Mercredi	10h-13h 14h-19h
Jeudi	16h-18h
Vendredi	12h-18h
Samedi	10h-13h 14h-19h